



# CENTRE DE PREORIENTATION

Un préalable à l'orientation, une étape entre soins et insertion

## Session :

Groupe d'environ 12 stagiaires.

## Durée :

Selon le temps nécessaire à la validation du projet - N'excède pas 12 semaines.

## Validation :

Le projet d'insertion professionnelle élaboré par le stagiaire sera présenté à la MDPH.

## OBJECTIFS

- Favoriser l'émergence d'un projet d'insertion professionnelle dont le stagiaire sera l'auteur.
- L'accompagner dans la démarche de vérification de son projet.
- Définir avec lui les étapes nécessaires à sa concrétisation.

## ■ CONTENU

Après une semaine d'accueil destinée à amener le stagiaire à s'approprier la démarche d'orientation, le stage se déroule selon quatre axes :

- Bilan des connaissances et mesure des aptitudes physiques et intellectuelles dont il faudra tenir compte dans la construction du projet.
- Elaboration du projet professionnel :
  - ✓ Mise à jour des compétences acquises dans les précédentes activités ainsi que des intérêts et priorités de chacun,
  - ✓ Découverte de l'entreprise, des métiers, de l'environnement socio-économique, des différents contrats de travail,
  - ✓ Mise en perspective de ces différents éléments qui amènera le stagiaire à faire un choix.
- Remobilisation :
  - ✓ Sociale par l'inscription dans un groupe et la mise en œuvre fréquente d'un travail d'équipe,
  - ✓ Physique par des activités sportives adaptées au handicap de chacun.
- Vérification par les stages en entreprise de l'intérêt du stagiaire, des compétences et capacités requises pour le métier choisi. Cette phase permet de transformer le but à atteindre en objectifs d'actions.

## ■ ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire comprenant :

- 1 psychologue, responsable du service,
- 1 professeur d'activités physiques adaptées.
- 3 formateurs,
- 1 assistante sociale,
- 1 éducateur,
- 1 psychologue AFPA,
- 1 médecin,
- 1 kinésithérapeute,
- 1 infirmière,
- 1 documentaliste,

## ■ LA VALIDATION

Le projet d'insertion professionnelle élaboré par le stagiaire sera proposé à la MDPH et pourra se traduire en terme de :

- Formation professionnelle,
- Insertion directe en milieu ordinaire avec, éventuellement, accompagnement de CAP EMPLOI,
- Travail en milieu protégé,
- Retour aux soins si nécessaire ou reconnaissance d'inaptitude au travail.



### CENTRE DE REEDUCATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

435 avenue Georges Frêche – CS 10010 – 34173 CASTELNAU LE LEZ CEDEX  
 Tel : 04.67.33.18.00 - Fax : 04.67.33.18.30 – Email : contact.CRIP@ugecam-Irmp.fr  
 Site Web : [www.crip-34.fr](http://www.crip-34.fr)